Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 82 (1990)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe de l'Union syndicale suisse

REVUE SYNDICALE SUISSE

Paraît six fois par an Nº 4 – 1990 – 82° année

Présentation

par Marc Vuilleumier*

Les bouleversements qu'a connus et que connaîtra encore l'Europe ne resteront pas sans conséquences pour la Suisse. Celle-ci, d'une manière ou d'une autre, chacun en convient, ne pourra demeurer longtemps à l'écart des profondes transformations qui ont débuté en 1989. Comment et de quelle manière s'intégrera-t-elle à l'Europe de demain, que sera celle-ci: l'Europe sociale, l'Europe des travailleuses et des travailleurs ou alors celle des banques et des multinationales? Pour le moment, il serait vain de se le cacher, c'est plutôt la seconde dont les traits se dessinent à l'horizon. Ce qui est certain, c'est que le processus d'intégration européenne ne se fera pas sans la disparition des protections dont jouissent, chez nous, de nombreux secteurs (agriculture, professions diverses...); qu'il signifiera également, à l'échelle européenne, une libéralisation du marché du travail, c'est-à-dire, pour les salariés, la possibilité d'aller travailler où ils le souhaitent, là où ils trouveront les conditions les plus avantageuses. Cela ne se produira probablement pas du jour au lendemain et il serait hasardeux de prévoir la durée des étapes. Mais, si les dates des échéances demeurent encore floues (sauf pour la CE des 12), la direction, elle, est certaine. Or de tels changements se traduiront par de véritables bouleversements à l'intérieur de la Suisse, comme d'ailleurs dans les autres pays européens. Le démantèlement en cours de nombreux secteurs industriels dans les pays de l'Est, déclarés obsolètes et non rentables, y multiplie le nombre de chômeurs; cette main-d'œuvre disponible pourra faire pression sur les salaires des pays industriels plus avancés, et cela d'une double manière: soit par l'émigration directe vers ces pays; soit parce que les capitalistes occidentaux estimeront plus profitable de transférer certaines productions dans des régions où les coûts salariaux sont moins élevés, d'où, chez nous,

^{*} Historien